



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°130

le magazine

MAI 2018



Le Jardin
des Arts
revient !

ET AUSSI...

LA VILLE S'EMBELLIT

P 5

LE BUDGET MUNICIPAL

P 8

VIE SCOLAIRE

P 12

L'EFFET
V!TRÉ

Sommaire

EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

FOCUS

Le budget municipal	8/9
---------------------	-----

PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

DÉCOUVERTES

Culture et Histoire	14/15
Rencontres	16/17

CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Mai 2018 - N°130
Journal d'informations municipales -
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /
Saint-Melaine. Dépôt légal : Mai 2018

Directeur de publication : Teddy Régnier
Co-directeur : Arnaud Dupuis - Suivi
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron
Réalisation graphique : LRCG
Impression : Les Hauts de Vilaine
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,
Coralie Renault - Photo de couverture :
Mairie Châteaubourg. Crédits photos : Mairie
de Châteaubourg ; Christian Champin ;
Frédérique Fleury ; Jeff Lubrano ; Pierre
Lepoutre, photographe professionnel à
Châteaubourg (www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg
5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
Tél. : 02 99 00 31 47
Fax : 02 99 00 80 65
www.chateaubourg.fr

Édito



Le budget d'une commune reflète la volonté des élus locaux de répondre aux besoins des usagers, des habitants. Répondre à ces besoins nécessite de faire des choix, au regard, entre autres, des subventions allouées par l'État. Les élus de Châteaubourg ont fait le choix d'une Gendarmerie moderne, d'une médiathèque neuve, d'un centre commercial Bel Air rénové, d'une attention particulière aux enfants et d'une gestion différenciée des espaces verts.

Les choix réalisés s'inscrivent dans une gestion budgétaire très fine, où chacune et chacun pourront vivre agréablement.

Avec l'arrivée du printemps, nous sommes heureux de profiter des espaces verts, cette année plus chatoyants, en espérant que ce festival de couleurs permettra à la commune de remporter une première fleur au concours des villes et villages fleuris ! Le respect de l'environnement est au cœur de ces réalisations, portées par les agents techniques qui mettent en œuvre leur créativité pour proposer des parterres et bosquets qui, nous l'espérons, vous plairont. Il est important d'avoir en tête que les normes Zéro phyto, ô combien indispensables, engagent une gestion écologique de ces espaces. Les parfois « mal nommées » mauvaises herbes apparaissent çà et là... où la nature reprend ses droits !

Nous vous souhaitons un merveilleux printemps.

AUDE DE LA VERGNE

Adjointe en charge des ressources

LE MOT DU MAIRE

Courez découvrir le Jardin des Arts 2018 où l'art fait son jardin en utilisant le recyclage pour la culture... favorisant la culture du recyclage.



Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils municipaux
des mois de mars et avril

VIE DES ÉCOLES

VERSEMENT DE SUBVENTIONS

Chaque année, des subventions sont versées aux établissements d'enseignement pour certains achats, activités et services. Le Conseil municipal a notamment validé les subventions suivantes :

- Pour l'achat de livres, attribution d'un montant de 11,05 € par élève pour les deux écoles publiques, soit un montant global de 2 298,40 €.
- Pour les spectacles de Noël, attribution d'un montant de 4,16 € par élève pour les quatre écoles (publiques et privées), soit un total de 4 209,92 €.
- Pour les classes découvertes, attribution sur la base de 9,16 € par élève pour les quatre écoles (publiques et privées), soit un total de 9 269,92 €.
- Pour les cantines des écoles privées, l'attribution d'un montant de 1,47 € par jour d'ouverture de la cantine et par élève, soit une subvention globale de 59 458 €.

CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC LES ÉCOLES PRIVÉES

La mairie verse chaque année une subvention aux deux écoles privées, au titre du contrat d'association. Pour 2018, le forfait par élève a été porté à 1 114,94 € pour un élève de maternelle et 384,56 € pour un élève en élémentaire. Les effectifs pris en compte sont ceux des élèves Castelbourgeois inscrits à la rentrée de septembre : 225 élèves à Saint-Joseph (86 en maternelle et 139 en élémentaire) et 107 à Saint-Melaine (46 en maternelle et 61 en élémentaire). Ainsi,



Les balles de bouteilles plastiques constituent le matériau brut de l'installation artistique de Jeff Lubrano, pour l'édition 2018 du Jardin des Arts.

le Conseil municipal a approuvé le versement des subventions suivantes : 149 338,68 € pour l'école Saint-Joseph et 74 745,40 € pour l'école Saint-Melaine.

CULTURE

CONVENTIONS

JARDIN DES ARTS 2018

Dans le cadre de l'exposition du Jardin des Arts, organisée par l'association Les Entrepreneurs Mécènes, il convient d'établir des conventions tripartites d'exposition et d'installation pour l'accueil des artistes Jeff Lubrano et Christian Champin, qui investiront les espaces publics. Le Conseil a ainsi approuvé ces conventions. Une troisième convention a été validée, concernant la mise en place d'un partenariat avec le SMICTOM Sud-Est 35, qui fournit des balles de bouteilles plastiques PET pour la création des installations artistiques de Jeff Lubrano.

TRAVAUX

EXTERNALISATION DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Pour assurer l'entretien des espaces verts de La Bretonnière (lot n°1), des Coteaux de Cheminel (lot n°2), de La Souaudière (lot n°3) ainsi que l'entretien des haies de certains secteurs (lot n°4), une consultation a été lancée pour passer un marché d'un an, renouvelable 1 fois. Les prestations concernent la tonte, le débroussaillage, la taille et le sarclage. Suite à l'étude des offres, le Conseil a validé les attributions suivantes :

- Lot n°1 - Entreprise Jourdanière Nature, pour un montant de 60 786,88 € HT
- Lot n°2 - Entreprise Serrand, pour un montant de 16 743,92 € HT
- Lot n°3 - Entreprise Jourdanière Nature, pour un montant de 13 689,28 € HT
- Lot n°4 - Entreprise Idverde, pour un montant de 2 014,64 € HT

VIE ASSOCIATIVE
SUBVENTIONS 2018

Après étude des dossiers de demandes de subventions (fonctionnement et exceptionnelles) par la commission Vie Associative, le Conseil municipal a validé les montants globaux suivants :

- Associations sportives : 30 325 €
- Associations culturelles : 20 050 €
- Associations amicales et divers : 11 300 €
- Associations scolaires et enfance-jeunesse : 3 005 €

Retrouvez
les comptes rendus complets
sur le site
www.chateaubourg.fr
> [Conseils municipaux](#)

Actualités

La Résidence Bel Air

UN COUP DE JEUNE POUR LES APPARTEMENTS

Vous souhaitez visiter les studios ?

Contactez le CCAS au 02 99 00 87 63
Location à partir de 270 € pour un T1



Un parc ombragé près de l'entrée, un centre commercial et des professionnels de santé avec le cœur de la ville à proximité : la Résidence Bel Air est idéalement située pour des locataires recherchant une formule pratique et confortable.

« Nous disposons de 25 appartements dont 17 Type 1 et 8 Type 2 mais la demande est plus forte pour les Type 2 » précise Laurent Rossignol, responsable du CCAS, évoquant l'opération de rénovation en cours. « Le CCAS, propriétaire des murs, souhaite maintenir des conditions d'accueil les plus satisfaisantes possibles à partir de l'existant ».

Rénovation du sol au plafond

Concrètement, des travaux de rafraîchissements sont lancés dès qu'un logement se libère. Au programme, la rénovation des sols, la peinture des murs et du pla-

fond sans oublier l'électrification des volets roulants devenue une nécessité. « Le public arrive de plus en plus tard avec souvent une perte d'autonomie. Nous apportons ainsi un peu de confort » poursuit Laurent qui précise que dix appartements ont déjà été rénovés depuis 2015, avec trois ou quatre unités par an. « Ce sont de gros efforts comme avec ce grand chantier en 2017 ».

Près de 25 000 € par an pour le CCAS

Et ce n'est pas fini car le CCAS enclenche la vitesse supérieure : de 17 000 € en 2017, le budget de rénovation passera à 25 000 €, à partir de cette année 2018. « Nous allons

aussi améliorer le confort et l'ergonomie dans la salle de bains et l'espace cuisine » conclut Laurent soucieux de la sécurité et du bien-être des résidents.

Deux décennies après sa construction, la Résidence Bel Air prend donc un coup de jeune avant de connaître une extension future qui englobera uniquement des T2. Il faut épouser la demande. Dans l'attente, si vous passez dans le coin, n'hésitez pas à venir découvrir ces studios rénovés car rien ne remplace une visite pour se faire une idée précise avant de franchir le pas. Et on est si près du centre. Avec bientôt la médiathèque à 100 mètres.

La future zone des Bâtiments de France

UN PÉRIMÈTRE DE 500 MÈTRES AUTOUR DE L'ÉGLISE

C'est officiel. L'église Saint-Pierre de Châteaubourg est désormais inscrite en totalité au titre des Monuments Historiques. Cette inscription n'est pas une demande des élus, mais une auto-saisie de la DRAC* qui date de 2012. Les services de la DRAC ont en effet été sensibles à l'œuvre de l'architecte Arthur Régnault, une construction soulignant l'aspect byzantin de l'intérieur face au gothique extérieur évoquant le château disparu.

Quelles conséquences ?

La zone désormais soumise à l'avis préalable de l'ABF - l'Architecte des Bâtiments de France - est définie par un périmètre de 500 mètres, un cercle autour de l'église, sur le plan de la ville. Dans ce secteur, le patrimoine sera protégé, l'environnement architectural préservé et les propriétaires pour-

ront bénéficier de subventions publiques, d'avantages fiscaux, voire d'un mécénat.

Les services de l'État imposent des règles plus strictes. Changer un volet, réaliser un nouvel enduit, percer un mur pour une ouverture, refaire une couverture ou installer une nouvelle clôture : ces travaux nécessiteront d'en référer à l'ABF. Avec une première conséquence : « l'instruction d'un permis de construire dure en moyenne deux mois. Il faudra en ajouter un de plus dans cette zone » indique Gianni Huet, responsable urbanisme.

L'information vient de tomber le 8 février. « On va discuter avec les services de l'État pour essayer de réduire le périmètre de protection des abords » conclut Gianni Huet.

Une réunion d'information sera organisée pour les habitants, après la rencontre prévue



Depuis ce 8 février 2018, l'église est inscrite au titre des monuments historiques.

avec l'Architecte des Bâtiments de France. Teddy Régnier se dit confiant sur l'esprit de dialogue avec les services de l'État.

*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Embellissement de la ville

DITES-LE AVEC DES FLEURS

Un petit air de bambouseraie transparente à l'arrière-plan d'un massif de fleurs, sur le rond-point de La Goulgatière : dès l'entrée de Châteaubourg, les services municipaux mettent l'accent sur l'embellissement de la cité.

L'objectif ?

Décrocher une première fleur dans le cadre de l'opération lancée depuis la mi-2016. « Nous avons surtout porté l'effort sur la rue de Paris, près du parking du marché avec l'apport de beaucoup de plantes vivaces » indiquent Ronan Veillard et Ludovic Floquet, respectivement responsable des espaces

publics et chef d'équipe espaces verts, évoquant une démarche durable nécessitant moins d'eau et de main-d'œuvre. « Ceci limite le coût et le personnel peut être affecté à d'autres tâches ».

La démarche consiste aussi à casser le décor minéral inhérent au cœur des villes. La commune vient ainsi d'acquiescer une quinzaine de bacs et autant de jardinières, disposant désormais d'une centaine de contenants pour le fleurissement hors-sol.

2018 : centre-ville et cimetières

Les projets pour 2018 ? L'action va se poursuivre désormais autour de la mairie et de

l'église. « Nous allons retravailler les massifs et les arbustes seront arrachés près de l'église pour rafraîchir le coin avec l'apport de fleurs vivaces et de bulbes » poursuivent Ronan Veillard et Ludovic Floquet évoquant aussi le fleurissement autour des cimetières de Châteaubourg, de Broons-sur-Vilaine et de Saint-Melaine.

Ces aménagements naturels se feront au pied des murs d'enceinte, toujours pour briser cette ambiance minérale propre aux espaces funéraires bretons dominés par la pierre et le granite. En projet, également des essais d'engazonnement à l'intérieur des cimetières.

Cette opération d'embellissement s'articule également autour du mobilier urbain, de la voirie et des bâtiments publics. Les couleurs vives du printemps sont plus jolies dans un bel espace général bien entretenu. La fleur, c'est la cerise sur le gâteau d'un bel ensemble !



Une entrée de Châteaubourg remarquée dès le rond-point de La Goulgatière



Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

Catherine Leclair, élue de la liste majoritaire, adjointe en charge de l'action sociale



Née à Lorient, j'y ai passé toute mon enfance, entre jeux de plage, école et scoutisme. C'est en 1972, suite à la mutation de mon père, que nous sommes arrivés à Châteaubourg. Le choc pour moi ! J'avais alors 16 ans et la vie de village, loin de ma côte, a été une rude découverte. Très vite, j'ai été accueillie à la Maison des Jeunes, alors située près de l'ancien presbytère. Ouf ! La rencontre d'une sacré bande, et des samedis soirs animés, ont été salutaires. Les liens créés à cette époque ont perduré jusqu'à aujourd'hui, et pour de bien belles années encore.

J'ai poursuivi mes études à Rennes, en chimie et bactériologie, et c'est en 1977 que j'ai intégré la SIAB, en tant

que technicienne puis responsable du laboratoire de contrôle qualité. Après plus de 40 ans au sein de cette entreprise, l'heure des grandes vacances a sonné pour moi. Enfin du temps libre !

Du côté de ma vie personnelle, c'est à Saint-Melaine que j'ai construit mon foyer, qui a vu grandir mes deux enfants, aujourd'hui âgés de 32 et 35 ans. Je suis une mamie comblée : mes trois merveilleux petits-enfants m'apportent beaucoup d'énergie.

Depuis 2014, en tant qu'adjointe, je découvre la richesse du rôle d'élue. Quelle aventure ! Des rencontres différentes, des échanges qui me révèlent, une fonction qui me passionne. Je suis en charge de

l'action sociale, domaine où les apprentissages sont quotidiens et où j'affectionne le travail avec les acteurs du CCAS.

Désormais, mon temps va se libérer considérablement et je souhaite que ce tournant bénéficie aux projets en cours et à venir avec le CCAS et les partenaires sociaux. Je conserve bien sûr la détermination d'accompagner au mieux les habitants et de travailler au mieux-vivre ensemble, dans la convivialité et l'énergie !

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif

Médiathèque :

Il est important de rappeler que la future médiathèque respectera toutes les règles de constructibilité exigées dans la zone PPRI et que grâce à un soubassement sur poteaux elle permettra même d'améliorer l'écoulement des eaux par rapport à la situation actuelle. Le rez-de-chaussée de la médiathèque sera au niveau du 1^{er} étage de la maison du Gué, 60 cm au-dessus de la cote de référence et au-dessus des rez-de-chaussée de la plupart des commerces de la rue de Paris.

Si nous suivons le raisonnement de certains, nous devrions faire fermer les commerces dont le rez-de-chaussée est en dessous de la future médiathèque ? (librairie, PMU, opticien, crêperie, fleuriste, boulangerie, restaurants...).

Restons raisonnables !



Les élus de la majorité

LISTE MINORITAIRE

Ensemble !

BUDGET 2018 ET PROJETS POUR CHÂTEAUBOURG

L'avenir vous appartient

Le budget 2018 a été voté le 28 mars dernier. Nous nous sommes abstenus. Non par opposition systématique, car nous avons participé comme toujours aux commissions qui ont permis de le préparer, mais parce que **certains choix politiques ne nous conviennent pas.** Si nous partageons l'ambition de la majorité sur la revitalisation du centre commercial Bel-Air (elle était également inscrite dans notre programme), nous continuons à être en désaccord sur le choix de l'emplacement de la future médiathèque. La majorité, à notre sens, s'est engagée sur un dossier aussi lourd administrativement que coûteux financièrement.

Nous avons noté également qu'aucune ligne budgétaire n'était inscrite pour une étude sur l'agrandissement des écoles publiques alors que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires. Il semblerait qu'un budget soit cependant ouvert en cours d'année. Nous y serons attentifs.

D'autres projets sont en cours, notamment la création de la ZAC multisites destinée à planifier les futurs lotissements et la



révision du PLU (plan local d'urbanisme). **Ils impacteront forcément votre vie quotidienne et votre cadre de vie. Il est donc important que vous puissiez vous exprimer à ce sujet.** Notre équipe « Ensemble » est très impliquée dans les groupes de travail et recueillir vos avis est très important pour nous.

À notre grand regret, faute de visites suffisantes, nos permanences mensuelles ne seront pas renouvelées. **Mais la gestion quotidienne de la commune et son évolution future sont de la responsabilité de tout citoyen châteaubourgeois.** Nous sommes donc à la disposition de chacun d'entre vous pour échanger sur les sujets qui vous préoccupent. Et qui nous préoccupent, car notre intérêt pour la chose publique reste aussi fort qu'au premier jour de nos mandats. Construire sa commune, c'est un peu construire le monde. Nous avons un mandat entre les mains et nous nous efforçons d'en faire le meilleur usage possible, à votre service.

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets. » Alfred Sauvy

N'hésitez pas à nous joindre par courriel : ensemble@chateaubourg2020.fr

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative

Lors du conseil municipal du 12 mars 2018, le maire a informé l'ensemble des élus de **l'inscription de l'église de Châteaubourg au titre des monuments historiques.** Cette inscription entraîne la protection des bâtiments et constructions dans un périmètre de **500 mètres** autour de l'église.

Dans le plan ci-contre, disponible sur le site de la mairie (www.chateaubourg.fr/regles-et-plan-durbanisme, « PLU zone Sud »), vous pourrez apprécier cette zone de 500 mètres.

Ce classement nous amène à poser les questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences concrètes pour les particuliers quant à la réalisation de travaux sur le bâti (façades, toitures matérieux) ?
- Quelles conséquences sur la revente d'un bien et l'autorisation de constructions nouvelles ?
- Quelles contraintes ou opportunités sur les interventions sur les espaces publics (traitement des sols, mobilier urbain, éclairage) ?
- La maison du Gué est dans le périmètre : la modification en cours du PLU, nécessaire pour sa démolition, est-elle alors toujours d'actualité ? Quel est le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France ?
- Quelles conséquences financières, architecturales, temporelles sur le projet de la médiathèque ?
- Quels impacts sur le projet de réhabilitation du centre Bel-Air ?



- Quels impacts sur la rénovation de l'ancien Presbytère ?
- Quels impacts sur la révision actuelle du PLU ?
- Quels sont les avantages pour la commune ?

Afin de répondre à toutes ces questions, il serait pertinent d'organiser une réunion publique d'information de la population.



Pablo Diaz, Xavier Demay, Olivier Durand listeavec.vous@chateaubourg.fr

LE BUDGET MUNICIPAL

2017 : le compte est bon !

Le compte administratif retrace l'ensemble des mouvements comptables réalisés par la Ville sur 2017.

Capacité d'autofinancement

223 €
par habitant

179 € en moyenne au niveau national.

Dépenses d'équipement

302 €
par habitant

265 € en moyenne au niveau national.

Endettement

815 €
par habitant

842 € en moyenne au niveau national.

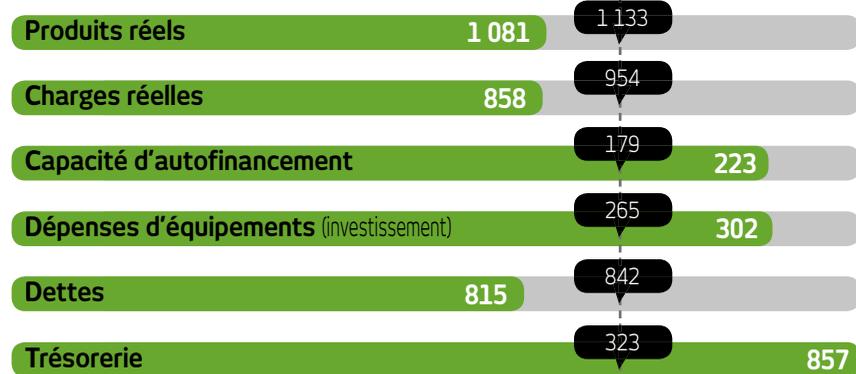


Approuvé à l'unanimité au Conseil du 28 mars dernier, le compte administratif présente une capacité d'auto-financement de 1,56 millions d'euros, soit une capacité d'autofinancement par habitant de 223 € à Châteaubourg, contre 179 € en moyenne au niveau national.

L'exercice 2017 est marqué également par un niveau de dépenses d'équipement important (1,9 million d'euros) et notamment, au regard de la moyenne nationale : elles représentent 302 € par habitant à Châteaubourg, contre 265 € en moyenne au niveau national.

Ces dépenses sont réalisées sans augmentation d'impôts et sans avoir recours à un nouvel emprunt. L'endettement de la Commune reste en-dessous de la moyenne nationale avec un niveau de 815 € par habitant contre 842 € par habitant au niveau national.

En € par habitant



« La situation financière de la collectivité reste saine. Si la collectivité sait maîtriser l'évolution de sa capacité d'autofinancement nette, elle continuera d'être en capacité d'investir de manière soutenue comme elle le fait depuis plusieurs années. »

Conclusion de Monsieur Creach, trésorier, direction générale des finances publiques à Vitré

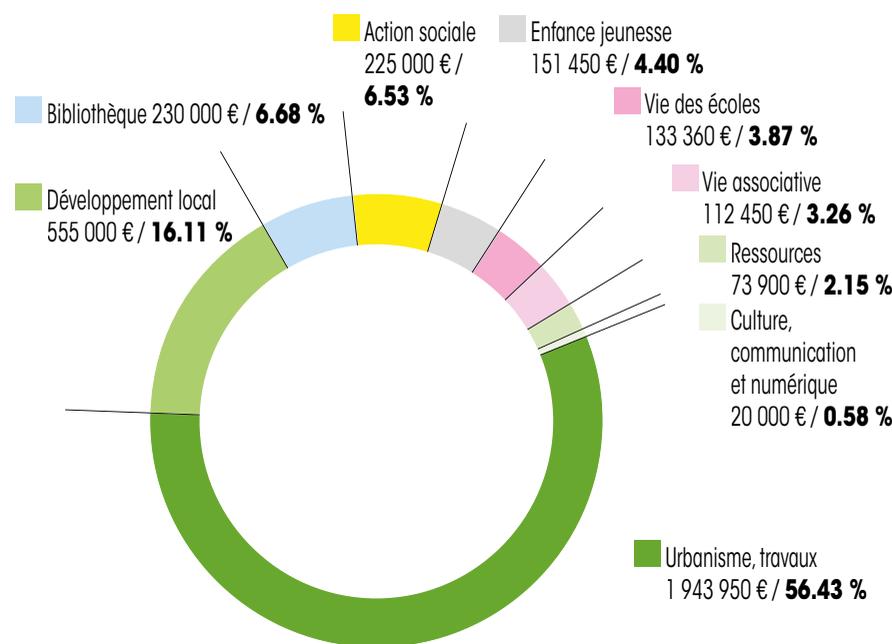
Budget 2018

Une bonne gestion au service du pouvoir d'achat des Castelbourgeois et d'un budget de près de 20 millions d'euros.

Le déploiement d'investissements attrayants pour l'avenir

Les dépenses d'équipement inscrites dans ce budget s'élèvent à un montant global de 5,7 millions d'euros, dont 3,4 sont des inscriptions nouvelles.

Les nouvelles inscriptions budgétaires peuvent être ventilées comme suit :



Dans un contexte difficile pour les finances locales compte tenu de la baisse des dotations de l'État, le budget 2018 s'articule toujours autour de trois grands axes : la maîtrise des dépenses de fonctionnement et de personnel, le développement d'un programme d'investissement fort, sans augmentation des taux de fiscalité.

Limiter les dépenses de fonctionnement

De près de 20 millions d'euros, le budget de la commune est constitué pour moitié de dépenses de fonctionnement, dont 2,2 millions de charges à caractère général (fluides des bâtiments, assurances, entretien de la voirie, des bâtiments publics...) et de 3,6 millions d'euros de charges de personnel.

L'analyse et l'optimisation de ces dépenses de fonctionnement permet ainsi un maintien de la capacité d'autofinancement de la commune.

Zoom

À retenir pour les dépenses d'équipement 2018

- La restructuration du centre commercial Bel Air avec l'aménagement de la place (712 000 €) ainsi que la rénovation du bâtiment commercial avec la création de deux nouvelles cellules (345 000 €)
- La Maison de santé (225 000 €)
- L'embellissement de la ville (100 000 €)
- Les deux préaux à l'école Le Plessis (60 000 €)
- L'effacement de réseaux du boulevard de la Liberté (145 000 €)
- La Médiathèque - frais d'études (220 000 €)
- La Maison de l'enfance - frais d'études (150 000 €)

Sans augmentation d'impôts

Pour la 8^{ème} année consécutive, et conformément aux engagements pris par la Municipalité de ne pas alourdir la fiscalité des ménages, les taux d'imposition sont stables. Il est à noter que ceux-ci restent en-dessous du niveau moyen de la même strate. Le gain pour un ménage est de l'ordre de 300 à 400 € par an, soit des impôts locaux inférieurs de 25 % aux communes de même strate.

Moyenne des villes de même strate

Taxe d'habitation	14,11 %	14,98 %
Foncier bâti	13,65 %	21,07 %
Foncier non bâti	42,45 %	56,13 %

Sur le vif



10 mars **Festi'mômes** : des rugissements lors de l'atelier d'éveil, animé par Sagazic, sur le thème des animaux d'Afrique.



19 mars **Commemoration** du 19 mars 1962 au monument aux morts de Châteaubourg



31 mars **Le Madrigal** a régalé ses spectateurs lors de ses représentations annuelles !



27 mars **Prévention des chutes** : un atelier ludique en extérieur organisé par le CCAS et ses partenaires.



02 avr. **Chasse aux œufs** : les nuages n'ont pas démotivé les petits gourmands !



15 mars. **La bibiothèque** propose une séance « Raconte bébé » avec la complicité de Mireille et Nadine



14 avr. **Castel Mélodies** à l'unisson pour ses concerts annuels.



24 mars **Les Foulées de Châteaubourg** : marcheurs, coureurs et publics au rendez-vous de ce samedi sportif !



14 avril **Arc en Ciel** : a proposé des stages de raku, technique japonaise !



15 avr. **Marché de producteurs** : malgré une météo capricieuse, exposants et acheteurs étaient au rendez-vous, pour un moment convivial.

Vivre ensemble

VIE SCOLAIRE

ÉCOLE CHARLES DE GAULLE

Une sortie nature appréciée par les élèves

« Les enfants ont vraiment aimé cette expérience. Pour beaucoup c'était une vraie découverte » confie Coralie Ducteil et Pierre Jubault, enseignants à l'école Charles de Gaulle, au retour d'une sortie nature des CP, CE1, CE1-CE2 et CE2, avec leurs collègues Gwénaëlle Salaün, Hélène Davy et Marie-Noëlle Chevrel. C'est ainsi que les 12 et 13 février, les quatre classes ont

mis le cap sur le Centre Équestre de Fénicat à Bruz, une initiative qui sera reconduite les 18 et 19 juin, à raison de deux groupes par jour.

Les oiseaux pendant l'hiver

L'objectif ? Mieux comprendre la nature à partir de l'observation dans le cadre de l'activité « Questionner le monde ». Avec ici un thème précis. Comment les animaux font-ils pour survivre à l'hiver ? « Sur place, les élèves ont observé les oiseaux dans le centre et à la jumelle, près de l'étang » ajoute Pierre Jubault évoquant les mésanges, moineaux, rouges-gorges et consorts qui peuplent nos haies. L'activité s'articulait autour de trois ateliers : l'observation et la reconnaissance des oiseaux à l'aide de fiches, la fabrication des boules de graisse pour les nourrir et le tri des aliments conseillés.



Observer et noter : les élèves font l'inventaire des oiseaux autour de l'étang.

Le poney shetland, chouchou des enfants

Pendant ce temps, un second groupe découvrait l'environnement du poney avant d'apprendre à s'occuper de l'animal à travers le pansage et le brossage. Il ne restait plus qu'à seller les poneys avant d'entamer une petite promenade sur les Shetland très dociles, lors de cette première prise en main. « Les enfants ont appris à prendre soin de l'animal et les plus réticents avaient retrouvé confiance en eux » ajoutent les deux enseignants.

L'initiative pédagogique, programmée sur un mois, porte ses fruits comme le confirment Coralie et Pierre. « Dans la cour, les enfants reconnaissent désormais les oiseaux qu'ils retrouvent chez eux, dans le jardin. Ils ont surtout appris à en prendre soin pendant l'hiver ».

Une très bonne chose. En ce début 2018, les ornithologues s'inquiètent de la disparition de nombreuses espèces nicheuses dans nos campagnes. L'initiative est donc la bienvenue... pour qu'une hirondelle continue de faire le printemps.

ÉCOLE SAINT-MELAINE

Les maternelles toujours fidèles à Festi'Mômes

Cette année, du 5 au 17 mars, Festi'Mômes inaugurerait sa seconde décennie avec une édition riche en animations autour du thème du mouvement. L'école Saint-Melaine n'a pas manqué ce rendez-vous, en participant pour la troisième année consécutive à cette initiative communale impliquant plusieurs structures locales de la petite enfance.

L'expression des émotions

« Nous avons axé notre travail autour de l'expression corporelle, pendant le mois de février. C'était vraiment un projet intéressant » indique Marie-Aurore Orain, enseignante, qui a organisé plusieurs activités, avec sa collègue Fanny Magnien, pour les 47 enfants des deux classes de maternelle.

« Nous avons fait beaucoup de travail sur le corps, avec notamment l'expression des émotions

comme la joie, la surprise ou la colère » poursuit l'enseignante, évoquant aussi la réalisation de grands puzzles à partir des visages des enfants. À noter aussi la création de statues et silhouettes s'inspirant des postures corporelles, tout un ensemble qui s'inscrivait dans une recherche plus générale du vocabulaire autour de l'expression corporelle.

Un projet intéressant

Les activités étaient ponctuées par une exposition à la Maison Pour Tous sans oublier une séance de cinéma sur le thème retenu pour ce festival. « C'est intéressant ce type de projet pour comparer les activités, conclut Marie-Aurore Orain. Plus l'expo est riche, plus c'est passionnant.



Les deux classes de maternelle ont participé au projet de la Ville de Châteaubourg.

On espère que d'autres écoles nous rejoindront l'année prochaine ! ». Pour Saint-Melaine, c'est déjà décidé : le rendez-vous est pris pour une quatrième participation en 2019.

Inscriptions ouvertes pour les enfants nés en 2015 et 2016.

Contacts : 02 99 62 30 45
saint.melaine35@wanadoo.fr
www.ecoleprivee35saintmelaine.com

VIE ASSOCIATIVE

CHÂTEAUBOURG CANOË-KAYAK

Des eaux de La Vilaine aux tourbillons de l'Ellé

Vous avez sans doute remarqué ces fines embarcations sur la Vilaine, le samedi après-midi. C'est en effet, jour de sortie pour le CCK - Châteaubourg Canoë-Kayak - qui programme ses séances, en partant de sa base installée au fond du parc Pasteur, dans un local mis à neuf par la commune. C'est l'occasion, de remonter jusqu'à Ar Milin' ou de glisser jusqu'au site de Servon-sur-Vilaine.

Surtout l'hiver

Mais n'espérez pas rencontrer ces frères esquifs toutes les semaines ! « On bouge beaucoup, surtout l'hiver. C'est alors que nous avons les meilleures conditions pour pratiquer ce sport. Mais en hiver l'eau est froide ! » confie Guénaël Le Mercier, le président du club, évoquant les descentes de rivières sur l'Ellé, le Scorff, la Colmont ou le Couesnon.

Le club profite également des lâchers de barrage comme sur l'Orne, histoire d'affronter tourbillons, vagues et courants contraires sans oublier les



Les surprises n'ont pas manqué comme l'extraction de ce container, lors du nettoyage de La Vilaine par les kayakistes du club

week-ends surf en mer, l'été. Il faut souligner aussi les sorties délocalisées, en juin, pour naviguer sur la Vézère, en Corrèze, sur des rivières de niveau 4.

Opération nettoyage de la Vilaine

L'activité se pratique sous l'angle du loisir, dans un club convivial et familial ouvert à tous, à partir de douze ans. « Ce qui nous manque, c'est un public d'adultes. On accroche surtout les jeunes ». Pour s'inscrire il suffit de se présenter au local, brevet de natation de 25 mètres en poche ! Le club qui dispose de cinquante kayaks et de quatre canoës prête aussi pagaie, jupe, gilet et casque. Place ensuite, le samedi, aux séances adaptées à l'ensemble des niveaux, avec un moniteur et sept encadrants, avant les différentes sorties.

« C'est une occasion de découvrir la nature sous un autre angle » poursuit le président qui rencontre souvent au fil de l'eau des surprises imprévues. C'est ainsi qu'en novembre 2017, le club a organisé une opération nettoyage de la Vilaine en allant vers Servon-sur-Vilaine. Une occasion de remonter des palettes, des containers... enfin plein de produits bios ! Sans oublier les séances d'élagage indispensables. Le canoë-kayak s'inscrit aussi dans une démarche citoyenne.

En savoir plus sur :

www.facebook.com/kayak.chateaubourg

JEU DE BOULES CASTELBOURGEOIS

« Nous, c'est le loisir »

Lundi 12 mars 2018, 14h, à proximité de la salle du Sillon : les giboulées de mars continuent de sévir. C'est donc jour de relâche au JBC Pétanque, traduisez Jeu de Boules Castelbourgeois. « En hiver, quand il pleut, on joue à la belote dans ce local partagé avec les palétistes » confie Raymond Neveu, le président de l'association qui compte 42 adhérents. « Par contre dès qu'il fait beau, place à la pétanque, ici à côté de la salle au-dessus du terrain de foot, près de la piste cyclable ».

Le concours des six communes

Après la période hivernale et quelques parties locales, changement de programme avec le concours « Catégorie vétérans des six communes », pour des rencontres qui se succèdent à Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine, Domagné, Servon-sur-Vilaine, Saint-Didier et La Bouëxière. Un programme qui s'étale du 9 avril au 10 septembre pour deux concours par commune. La formule est bien huilée : inscription à 13h30, une heure pour chaque partie et début des rencontres à 14h précises. Avec six communes, les effectifs grimpent



Une partie des adhérents le 12 mars, jour de belote, autour de Raymond Neveu, premier à gauche

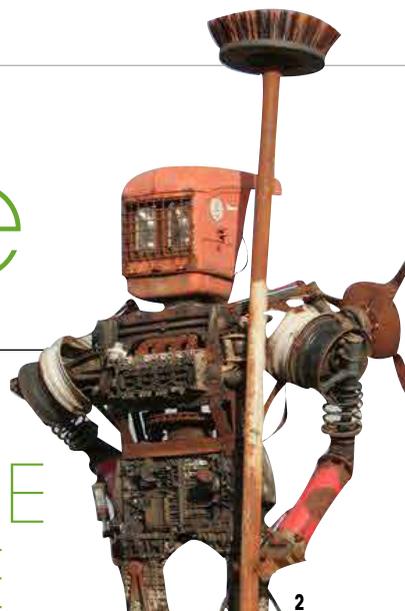
« Nous arrivons à 70 équipes avec un total de 150 personnes » poursuit Raymond. « Il n'y a pas de participation. Celui qui gagne paie à boire ! ».

L'accent sur la convivialité

Au JBC, les tarifs restent en effet très abordables : 12 € l'adhésion annuelle, tout compris. Le complément de recettes provient des deux buvettes, lors des concours. « Nous, c'est le loisir » tient à préciser le président qui privilégie la convivialité hebdomadaire, sans oublier les rendez-vous annuels.

Un couscous est ainsi prévu pour le club le 15 mai, salle de La Goulgatière, avant la journée du 26 août, avec buffet froid, salle de Saint-Melaine. Un rendez-vous placé bien sûr sous le signe de la pétanque, avec deux parties le matin et l'après-midi. Il faut bien continuer de s'entraîner avant les deux derniers concours, une série ponctuée par le repas du 10 octobre à La Peinière.

Culture



LE JARDIN DES ARTS 2018

UNE ÉDITION MÉTALLIQUE AUTOUR DU RECYCLAGE

« Créer pour la nature » : c'est le thème du Jardin des Arts qui ouvre ses portes ce 1^{er} mai. Une animation permanente jusqu'au 16 septembre.

Au Jardin des Arts, exposition rime toujours avec belle saison. Depuis ce début de mois, il est à nouveau possible de flâner dans le magnifique parc d'Ar Milin' pour admirer les œuvres monumentales créées par six artistes contemporains. Une édition 2018 toujours fidèle à la formule des débuts, en 2003 : avec seize bougies au compteur, l'événement s'est inscrit progressivement dans la durée, à Châteaubourg.

Une exposition populaire...

« Nous voulons présenter une exposition populaire, accessible à tout le monde, avec des œuvres variées » confie Gisèle Burel, présidente des Entrepreneurs Mécènes, une association qu'elle anime, sans relâche et en toute discrétion, depuis 2003. Avec une formule qui séduit, chiffres à l'appui. « Allez, on peut dire qu'on a compté 10 000 visiteurs



environ en 2017 ! » poursuit Gisèle Burel, évoquant un total confirmé par Nathalie Jouan, chargée de la communication autour de ce rendez-vous annuel. « Nous avons de très bons échos. Cette expo dégage une pause, une invitation pour aller se promener.

... avec entrée libre et gratuite

Et 10 000, c'est sûrement une estimation plancher. La formule réussit à mettre l'art à la portée de tous, avec entrée libre et gratuite, grâce aux Entrepreneurs Mécènes qui financent la totalité de l'opération, sans la moindre aide publique. À noter que ce mécénat subventionne aussi la totalité des interventions des artistes dans six classes des écoles du secteur, une initiative qui s'étend même jusqu'à Marpiré, pour cette édition 2018.

... pour admirer 25 créations

L'expérience du Jardin des Arts n'a pas manqué de séduire la Ville de Châteaubourg qui s'associe à l'événement en accueillant deux artistes avec des œuvres dans l'air du temps. « Ce sera une édition très métallique, sans thème dominant mais avec un axe autour du recyclage et de la récupération » ajoutent Gisèle Burel et Nathalie Jouan, évoquant notamment Christian Champin, métal-déchéticien, qui se fournit en matière



1 - Gisèle Burel « Nous voulons présenter une exposition accessible à tous » (photo Charles Crié).
2 - « Takanetoyer », œuvre de Christian Champin (photo CC).
3 - « TPETIT salon », installation artistique de Jeff Lubrano au parc Pasteur (photo JL).
4 - Ensemble de pièces blanches de Frédérique Fleury (photo FF).

PORTRAIT : ÉMELINE ET ENORA, EN SPORT-ÉTUDES HANDBALL

« IL FAUT TOUJOURS SE SURPASSER »

Les Bleues, championnes du Monde de handball, font des adeptes au Handball Club de Châteaubourg, une association locale qui se distingue par ses performances. Deux joueuses Émeline Pennaneac'h et Enora Guinard ont même réussi à intégrer la seconde sport-études du Lycée Bréquigny à Rennes, après une sélection draconienne intégrant des épreuves de vitesse, de saut, de lancer et bien entendu de hand, le tout avec un bon dossier scolaire.



Enora Guinard, à gauche, et Émeline Pennaneac'h ont intégré la seconde sport-études, en handball

« La section hand du lycée a été championne de France UNSS et a représenté la France lors des championnats du monde au Qatar » indiquent Émeline et Enora qui bénéficient sur place des précieux conseils de Benjamin Guichon, cadre référent de la discipline. « Il a de l'expérience et nous aide beaucoup au niveau de la technique » poursuit Émeline tandis qu'Enora apprécie la thématique d'entraînement : « on travaille avec des exercices spécifiques ».

Du hand tous les jours

Ici, le sport est intégré dans la vie quotidienne avec un emploi du temps aménagé. À partir de 16h, place à l'entraînement avec des séances d'une heure et demie. « On fait du hand tous les jours, sauf le dimanche ! ».

Les progrès sont déjà visibles, au bout de deux trimestres. Inutile de préciser qu'à l'issue du cycle, nos deux sportives auront acquis une technique de jeu qui leur permettra de mieux défendre encore les couleurs de Châteaubourg en entente avec le SGRMH*, voire d'évoluer au niveau national. C'est déjà le cas dans ce club de la métropole placé au deuxième barreau de l'échelle, sur l'Hexagone... en partant du haut !

« L'équipe nous rassure et nous motive »

« C'est un sport où il y a du contact quand on affronte une équipe » confie Émeline tandis qu'Enora renchérit : « il faut toujours se surpasser en faisant ressortir le meilleur de nous-mêmes. Quand il y a un échec, l'équipe nous rassure et nous motive. Tout ceci dégage un gain de confiance en soi ». Avec une incidence positive sur le comportement :

« cela nous conduit à faire de meilleures choses. La bonne entente nous aide à progresser ».

Ambiance de classe à Bréquigny ? « On a tous le même esprit et cela nous aide. Nous prenons des habitudes de travail en groupe, c'est super. Nos études peuvent nous aider pour entrer dans les écoles plus tard » concluent les deux lycéennes qui se tournent déjà vers l'horizon de la terminale. Ensuite, la vie va continuer avec l'entrée dans le monde du travail... où les recruteurs apprécient beaucoup les nouveaux qui aiment progresser ensemble. Émeline et Enora ont encore le temps d'y penser mais les bonnes habitudes se prennent déjà. Comme au hand.

*SGRMH : Saint-Grégoire Rennes Métropole Handball

première dans les casses automobiles, sans oublier Jeff Lubrano qui s'approvisionne tout simplement au SMICTOM, partenaire pour l'occasion ! En effet, les installations artistiques de Jeff Lubrano sont réalisées avec des balles de bouteilles plastiques collectées par le syndicat, destinées au recyclage. Alors saurez-vous retrouver une de vos bouteilles dans cette œuvre... ?

La variété sera bien entendu présente, en passant aussi par Jonathan Bernard, Éric Ferber, Frédérique Fleury et Émilie Prouchet Dalla Costa, avec 25 œuvres exposées dans le parc et la cité. Au détour d'un sentier on pourra ainsi s'interroger devant les sculptures en métal ou celles réalisées à partir des déchets de notre société de consommation, sans oublier d'autres réalisations élégantes et sensuelles en céramique.

... jusqu'à minuit !

On pourra aussi admirer de spectaculaires cubes en équilibre, apprécier un salon de jardin monumental ou aborder la relation complexe de l'homme à la nature devant des racines entrelacées. Une fois de plus, les Entrepreneurs Mécènes et la Ville de Châteaubourg nous proposent une édition originale, une manière de sortir des sentiers battus en empruntant ceux d'Ar Milin' et de la Cité des Sculpteurs.

Après ce dernier hiver interminable voilà une idée originale de sortie avec ces beaux jours qui se terminent... à minuit.



Jardin des Arts Parc d'Ar Milin'. Entrée gratuite tous les jours. Nocturnes jusqu'à minuit.

Renseignements 02 99 00 30 91

Toutes les infos sur www.lesentrepreneursmecenes.fr et sur la page Facebook.

Rencontres

LA COLLECTE MÉDICALE

22 000 abonnés à la tournée mensuelle



La gestion des déchets s'invite de plus en plus dans notre vie quotidienne. Les produits plus spécifiques provenant des cabinets des professionnels de santé sont plus difficiles à traiter. La Collecte Médicale, une entreprise de Châteaubourg, s'est spécialisée dans ce domaine.

À l'époque, j'arrivais de Paris et je « cherchais un site pour m'installer. J'ai regardé la carte et le meilleur nœud routier se trouvait dans le secteur de Rennes. Du coup j'ai appelé la mairie de Châteaubourg où j'ai rencontré Claude Banquetel qui a été hyper-efficace pour me trouver un local très rapidement ». Nous sommes en 1998. Patrice de La Théardière vient de créer son entreprise, la Collecte Médicale. Il démarre dans un local de 200 m² au 4, rue Lavoisier, sur la ZI de La Goulgatière.

Le marché est porteur et l'entreprise se développe rapidement pour afficher un chiffre d'affaires de cinq millions d'euros en 2017... en partant de rien au départ ! Pourquoi ce succès ? Patrice de La Théardière a su se placer d'emblée dans une niche porteuse.

La collecte des déchets est opérée par le SMICTOM pour les particuliers. C'est plus spécifique avec les professionnels et notamment dans le milieu médical, depuis la loi de 1975 et le décret de novembre 1997.

Médecins, infirmiers, tatoueurs, éleveurs...

Dans ce secteur, on distingue d'abord les déchets d'activités de soins des établissements de santé, dans le secteur hospitalier, un domaine où la collecte est plus simple à organiser. Il reste le secteur diffus avec les DASRI - les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux - produits par les professionnels libéraux de santé. Un secteur où l'on retrouve les médecins, les infirmiers, les podologues, les tatoueurs, les maisons de retraite,

- 1 - Patrice de La Théardière
L'entreprise est installée au 4, rue Lavoisier
- 2 - Le retour d'une tournée avec le véhicule de collecte
- 3 - Des contenants de différentes tailles sont déposés chez les abonnés



« Nous collectons sur 75 départements »

l'hospitalisation à domicile... sans oublier les éleveurs de porcs et de bovins.

Incinération entre 900 et 1 200 degrés

Comment se déroule concrètement cette collecte sur un immense territoire où les clients sont dispersés ? « Nous mettons en place un abonnement encadré par un contrat qui assure au producteur la destruction des déchets selon les règles définies » confirme Patrice de La Théardière. Après la signature, l'entreprise met à disposition du client des contenants de 3 à 50 litres dont certains volumes plus spécialement destinés aux aiguilles.

Lors de la tournée mensuelle, les boîtes sont collectées et regroupées sur le site de Châteaubourg. Le lendemain, tous les contenants

sont transportés à Nantes pour y être incinérés entre 900 et 1 200°C. L'énergie récupérée permet de chauffer plusieurs immeubles des quartiers nantais. Le tout en 72 heures, de la collecte à la destruction.

Une traçabilité totale

Il n'en reste rien, que des déchets de type mâchefer. Tous les risques de contamination sont désormais neutralisés. La traçabilité reste primordiale dans la démarche. Le client peut suivre sur son écran le parcours de son contenant de déchets. Comme un colis livré par une plate-forme logistique. Le tout avec une sécurité maximale supprimant tout risque d'infection.

SYNDROME DE FATIGUE CHRONIQUE

Une journée d'action nationale pour les malades



Le dimanche 27 mai, à Ar Milin', un temps fort pour parler et faire parler d'une maladie qui met des vies entre parenthèses.

C'est une première en France et c'est à Châteaubourg que cela se passe. Trois associations partenaires pour la reconnaissance de l'EM/SFC organisent une journée dédiée à cette maladie rare et invalidante. L'une d'entre elles, Millions Missing France, vient de se créer à Châteaubourg, sous l'impulsion de l'entourage de malades, car deux Castelbourgeois sont atteints par cette affection méconnue. Cette association, présidée par Anne Benvenuti, vise à développer les initiatives autour de l'EM/SFC au niveau national.

EM/SFC : c'est quoi ?

Encéphalomyélite myalgique / Syndrome de Fatigue Chronique. Un nom difficile pour une maladie neurologique qui ne

bénéficie actuellement d'aucune prise en charge institutionnelle, médicale ou thérapeutique en France. Le diagnostic souvent compliqué et long, s'apparente à un parcours du combattant. Tous les aspects de la vie sont impactés : qualité de vie, activité professionnelle, loisirs, vie familiale et sociale... Certains patients, les plus touchés, sont incapables d'effectuer les gestes simples du quotidien et doivent être aidés en permanence.

« Témoin des ravages de cette fichue maladie sur la vie d'un ami proche, et du manque de reconnaissance et de solutions, il m'a semblé indispensable de mobiliser pour créer l'événement » indique Anne Benvenuti, avec une grande satisfaction : « associations et partenaires ont répondu présents ! ».

Un événement pour en parler

C'est ainsi au cœur du parc Ar Milin' que ce temps fort inédit va prendre place, grâce au soutien du lieu et des associations. Les mots d'ordre pour cet après-midi : musique, convivialité et information. Au programme :

- Des concerts avec le soutien de groupes locaux : les orchestres d'harmonie OVO Rive Sud et Musique de Domagné, le duo harpe et percussions CatHam et les clarinettes de Jardin d'Ébène ;
- Une table ronde autour de l'EM/SFC ;
- Des témoignages de malades et des interventions de médecins et de représentants d'associations.

Alors, en famille et entre amis, n'hésitez pas à venir flâner utile ce dimanche 27 mai !

Bénévoles, donateurs, mécènes ?

Envie de vous investir pour cette journée ou dans l'association ? Envie de faire un don ou de lancer une action de mécénat ? Contactez l'association sans plus tarder !

Contact : Anne Benvenuti
06 41 91 68 94
info@millionsmissing.fr
Facebook/MilionsMissingFrance



La mission est immense avec une quantité croissante de déchets générés par les activités de soin. C'est ce qui pousse La Collecte Médicale à étendre sa toile. « Nous avons repris d'autres sites et aujourd'hui nous collectons sur 75 départements » poursuit le président, évoquant les acquisitions des centres de Clermont-Ferrand en 2009, Saintes en 2013, Marmande et Agen en 2015, Portes-lès-Valence en 2016, pour atteindre un effectif global de 50 salariés dont 25 à Châteaubourg.

Avec des employés mobilisés. « On emmène avec soi des gens en les maintenant en mode projet. Globalement le personnel suit ». Sans compter la famille. « J'ai actuellement trois enfants sur quatre qui bossent avec moi. Ils se



souviennent des débuts ! ». Ils peuvent mesurer le chemin parcouru avec les 22 000 abonnés inscrits en 2018.

Objectif : toute la France

Et ce n'est pas fini. L'objectif est clair. Couvrir toute la France avec une vaste toile d'araignée structurée. Mais le centre restera bien à Châteaubourg. Patrice de La Théardière ne regrette rien, au moment de souffler les vingt bougies : « l'engouement est évident dans cette commune porteuse de projets. On sent qu'il y a une dynamique de

l'emploi avec une volonté de développement à Châteaubourg, le tout avec beaucoup d'entreprises familiales ».

Le verdict après le déménagement parisien de 1998 est sans appel : « je suis là et j'y resterai ! Pourquoi aller chercher ailleurs ce que j'ai ici ? ».

État civil

JUSQU'À DÉBUT AVRIL

NAISSANCES

Simon LEMOUSSE,
né le 25 janvier 2018

Jade LAMBINET,
née le 29 janvier 2018

Albin MOREL,
né le 31 janvier 2018

Emmy LOUVET BRIZÉ,
née le 2 février 2018

Arthur DELAHAYE,
né le 9 février 2018

Jason ETASSE,
né le 12 février 2018

Simon NEVEU,
né le 18 février 2018

Lucas DAVY,
né le 19 février 2018

Josef RÉGNIER,
né le 20 février 2018

Noémie CHAUBY,
née le 24 février 2018

Maxime LEUTOU,
né le 5 mars 2018

Yaëli GUILLOIS,
né le 9 mars 2018

Achille CABANES,
né le 26 mars 2018

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Charly DUFEU, 47 ans,
le 6 mars 2018 à Rennes

Claude BARDOUX, 82 ans,
le 26 mars 2018 à Vitré

COMMERCE LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



CONFIEZ-NOUS CHÂTEAUBOURG

18 RUE DE PARIS
02 23 37 72 40

chateaubourg@confiez-nous.fr

Facebook : Confiez Nous Chateaubourg

L'agence « Confiez-nous Châteaubourg » vient d'ouvrir ses portes dans le centre-ville. **Gaëtan Fauchon**, son propriétaire, propose une gamme de services à la personne afin de faciliter la vie des particuliers au quotidien. Maintien à domicile, garde d'enfants de plus

de 3 ans, ménage, petits travaux de jardinage et de bricolage ou encore assistance informatique et administrative à domicile ; il a pour objectif d'offrir davantage de temps libre à ses clients. Devis gratuit et personnalisé pour les personnes intéressées.



CFP

43 BIS RUE DE PARIS
06 81 77 24 50

m.froger@cfp-courtage.fr

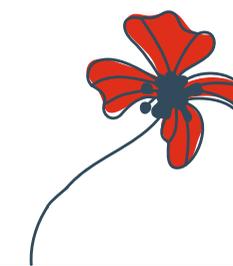
Facebook : CFP Courtage Marina Froger

En janvier 2018, **Marina Froger** est devenue mandataire exclusif de l'agence de courtage « CFP » qui a ouvert ses portes en 2016. Avec 10 ans d'expérience dans le milieu bancaire, elle propose à ses clients de renégocier leurs prêts ainsi que leurs assurances emprunteurs,

ou encore de les accompagner dans le cadre de nouveaux projets (résidence principale, secondaire, locative, murs professionnels). Elle met son expertise à leur service afin de trouver une solution de financement.



Agenda



MAI

LUNDI 7 MAI

Dihun Kastell Bourc'h

Course Ar Redadeg
Place de l'Hôtel de Ville

MARDI 8 MAI

Anciens Combattants

Cérémonies du Souvenir
Monuments aux Morts

DIMANCHE 13 MAI

Comité de Jumelage

Pique-nique
Salle La Clé des Champs

D'Ici d'Ailleurs

Atelier cuisine
Salle Bel Air

DIMANCHE 20 MAI

D'Ici d'Ailleurs

Atelier cuisine
Salle Bel Air

SAMEDI 26 MAI

CSMFA

25 ans du Club
Stade Théo Bottier

DIMANCHE 27 MAI

Millions Missing France

Après-midi concert
Parc Ar Milin'

Celtic CPB Racing 35

Course de ligue TT 1/8
Terrain de la Basse Haye

Équicastel Rando

Rallye équestre
Complexe du Prieuré

JUIN

DIMANCHE 3 JUIN

Le Madrigal

Représentations théâtre
enfants et ados
La Clé des Champs

D'Ici d'Ailleurs

Atelier cuisine
Salle Bel Air

SAMEDI 9 JUIN

CFC

Assemblée Générale
Salle du Verger

DIMANCHE 10 JUIN

D'Ici d'Ailleurs

Atelier cuisine
Salle Bel Air

Les Amis de Sainte-Marie

Loto à La Clé des Champs

APEL Saint-Joseph

Kermesse à l'école

MERCREDI 13 JUIN

Castel Loisirs et Sports

Assemblée Générale
Maison Pour Tous

SAMEDI 23 JUIN

Hand-Ball Club

Green ball
Complexe du Prieuré

LES 23 ET 24 JUIN

Celtic CPB Racing 35

Course de ligue TT 1/8
Terrain de la Basse Haye

JEUDI 28 JUIN

Établissement Français du Sang

Collecte de sang
La Clé des Champs

JUILLET

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Comité d'animation

Vide Grenier
Bourg de Broons-sur-Vilaine

JOURNÉE CITOYENNE : 3^{ÈME} ÉDITION

SAMEDI 26 MAI, DE 8H45 À 12H30 :
NETTOYONS LA COMMUNE !

C'est quoi ? Il s'agit d'une matinée de grand nettoyage de la commune qui se veut avant tout conviviale, pour permettre la rencontre des habitants.

Le rendez-vous a lieu à 8h45 sous le kiosque près de la mairie. Des groupes sont formés et partent vers les lieux de nettoyage. Au retour vers 12h30, un buffet rassemble les participants.

Vous voulez vous inscrire ? Faites-vous connaître auprès du service Vie Associative et Citoyenneté, en laissant nom, prénom, adresse, mail et numéro de téléphone

Contact : d.himene@chateaubourg.fr / 06 45 14 63 28 / accueil Maison Pour Tous

MATINÉE DÉCOUVERTE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 16 JUIN

Enfant, jeune, adulte, vous êtes indécis sur le choix du sport ou du loisir que vous souhaitez pratiquer la saison prochaine ? Les associations vous accueillent lors de cette matinée pour vous renseigner et vous faire découvrir leurs activités.

Retrouvez le programme complet sur www.chateaubourg.fr courant mai.

Contact : Didier Himène - 06 45 14 63 28

d.himene@chateaubourg.fr



FÊTE DES CLASSES 8 de Châteaubourg À VOS INSCRIPTIONS

La fête des Classes 8 aura lieu le samedi 28 septembre. Rendez-vous à 11h place de l'Hôtel de Ville pour la photo souvenir, puis direction le Castel J'Huly pour le repas. Sur inscription avant le 31 mai (places limitées) !

Renseignements et inscriptions : Claude Banquetel, 02 99 00 34 50 / Bertrand David, 02 99 00 33 95 / Marie-Christine Rault, 06 14 83 14 22.

29.30 JUN

WEEKEND FESTIF

FÊTE DE LA MUSIQUE
COURSE CYCLISTE
FÊTE DES ÉCOLES
& FEU D'ARTIFICE

Retrouvez le programme complet des animations du weekend sur www.chateaubourg.fr

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAIN, BROINGS-SUR-VEAINE

WEEKEND FESTIF LES 29 ET 30 JUIN !

VENREDI 29 JUIN

Fête de la Musique,
à partir de 18h, centre-ville

SAMEDI 30 JUIN

Fête des Écoles publiques,
toute la journée, école Le Plessis

Nouveau !

Course cycliste Castel'Iminator,
à partir de 20h, centre-ville*

Et feu d'artifice !
à partir de 23h30, parc Bel Air

**ATTENTION : modifications
des conditions de circulation.
Se référer au site
de la mairie.*

Contact

Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville
BP 92156 - 35220 Châteaubourg
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65
mairie@chateaubourg.fr

Horaires :
du lundi au jeudi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le vendredi, de 9h à 19h.

Bibliothèque

Rue des Tours Carrées
35220 Châteaubourg
02 99 62 31 41
bibliotheque@chateaubourg.fr

Horaires : le mardi de 15h à 19h,
le mercredi de 10h30 à 12h30
et de 15h à 19h,
le vendredi de 15h à 19h,
le samedi de 10h à 13h.

Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur
35220 Châteaubourg
02 99 00 75 18
accueil.mpt@chateaubourg.fr

Horaires : le lundi de 9h à 10h30,
du mardi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30, le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 10h30 à 12h30.

www.chateaubourg.fr

 www.facebook.com/chateaubourg